



## L'ensemble des élèves et le personnel ont voté...

publié le 14/11/2019

L'ensemble des élèves et le personnel ont voté et ont choisi le logo qui représentera la section européenne en 4eme (Year 9). Merci à vous !

**Bravo à Anais Rousseau et Tiffany Comberton-Boulanger qui ont réalisé ce logo !**



### Qu'est-ce que la section européenne ?

Les sections européennes ont pour objectif de favoriser l'ouverture européenne et internationale des établissements scolaires français du second degré.

Cette année, nos élèves de 4eme ont l'opportunité d'échanger avec des correspondants suédois et américains (mails, lettres, vidéos, Skype).

### Et au lycée ?

En fin de 3e, les élèves peuvent, s'ils le souhaitent, être candidats aux sections européennes des lycées de secteur où d'autres disciplines non linguistiques (DNL) sont enseignées en anglais (histoire-géographie par exemple). La scolarité en section européenne

permet aux candidats ayant rempli les conditions requises d'obtenir l'indication "section européenne", suivie de la désignation de la langue sur leur diplôme du baccalauréat général, technologique ou professionnel.